



LES RENDEZ-VOUS DE L'INSTITUT

ARRÊT SUR RECHERCHE

Lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales : droit(s) et responsabilité(s)

Anne SIMON

Professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université d'Artois, Directrice de la recherche

Elsa SUPIOT

Professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université d'Angers, Directrice de la recherche

Yves DOUTRIAUX

Conseiller d'État honoraire, Président de la chambre nationale de discipline des sages femmes

JEUDI 21 MARS 2024

11H00 - 12H45

IERDJ

47 bis rue des Vinaigriers
75010 Paris

Inscription obligatoire
en présentiel et distanciel
sur notre site
www.gip-ierdj.fr

Lutte contre les violences gynécologiques et obstétricales : droit(s) et responsabilité(s)

Les violences gynécologiques et obstétricales sont désormais devenues un sujet d'actualité, documenté par des enquêtes journalistiques et pris au sérieux par les corps social et politique. A la croisée des violences institutionnelles, inhérentes au système de santé, et des violences de genre, les violences gynécologiques et obstétricales posent la question de la possibilité pour les femmes de faire respecter, dans le cadre de leur suivi gynécologique et/ou obstétrical, leur droit à l'information, à pouvoir mettre en œuvre un consentement éclairé et à choisir les modalités de leur accouchement. Du côté des praticiens, la dénonciation de ces violences est venue interroger les pratiques professionnelles et l'application du principe de codécision médicale à l'aune notamment des enjeux déontologiques des professions concernées et des responsabilités encourues.

Plus de 20 ans après l'adoption de la loi Kouchner du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé et en pleine révolution de libération de la parole des femmes sur les inégalités et les violences subies dans la société occidentale contemporaine, qu'en est-il de l'évolution des pratiques gynécologiques et obstétricales ? Ces évolutions peuvent-elles être envisagées et appréciées par le biais des qualifications juridiques applicables et leur mobilisation devant les juridictions qu'elles soient civiles, administratives, pénales ou disciplinaires ? Cette appréhension par le droit permet-elle d'identifier et de promouvoir les bonnes pratiques ?

C'est au prisme de ces questionnements que la recherche récemment publiée par l'IERDJ et intitulée « Les violences gynécologiques et obstétricales saisies par le droit » a été menée. Placée sous l'angle du droit, reposant notamment sur une analyse de la jurisprudence (civile, ordinaire, pénale et administrative), elle apporte un double éclairage à savoir, d'une part, celui de restituer les justes qualifications juridiques à ces violences et, d'autre part, celui de préciser et d'améliorer les procédures et le régime juridique en matière de responsabilité.

Autant d'apports qui seront discutés par un professionnel du secteur le 21 mars 2024 à l'IERDJ où nous espérons vous voir nombreux !

Biographies



ELSA SUPIOT est Professeure de droit à l'Université d'Angers, membre du Centre Jean Bodin et en délégation CNRS à l'ISJPS (Université Paris 1). Ses thématiques de recherche portent sur l'articulation entre droit, sciences et technologies. Elle s'intéresse particulièrement aux enjeux soulevés par les différents usages de la génétique et au droit de la santé.



ANNE SIMON est Professeure de droit privé et de sciences criminelles à l'Université d'Artois. Ses travaux de recherche s'inscrivent dans le champ du droit européen des droits de l'homme, du droit des peines et du droit pénal spécial. Ils portent principalement sur les limites du droit au respect de l'intégrité de la personne. En particulier, ses derniers travaux ont été consacrés à la qualification juridique des violences dans un contexte institutionnel qui permet la justification d'atteintes à l'intégrité (cadre médical mais aussi cadre pénitentiaire ou policier).



YVES DOUTRIAUX Ancien Ambassadeur, Ministre plénipotentiaire et Conseiller d'Etat honoraire, Yves Doutriaux préside la Chambre nationale de discipline des sages-femmes ainsi que la formation restreinte du Conseil National de l'Ordre National des Infirmiers. Membre du collège anti-discriminations auprès du Défenseur des droits de 2011 à 2020, il est également Secrétaire général (France) du comité France -Québec sur la reconnaissance des qualifications professionnelles des professions réglementées. Yves Doutriaux est par ailleurs enseignant, et l'auteur de divers rapports et articles en matière de santé publique.

Pour aller plus loin

Novembre 2023
RAPPORT IERDJ



Les violences gynécologiques et obstétricales saisies par le droit

Sous la direction de

Anne SIMON et Elsa SUPPIOT



UNIVERSITÉ DES SCIENCES
JURIDIQUES, PHILOSOPHIQUES
ET POLITIQUES DE LA SORBONNE - 1000 PARIS



LA RECHERCHE :

<https://gip-ierdj.fr/fr/publications/violences-gynecologiques-obstetricales/>

LA NOTE DE SYNTHÈSE :

https://gip-ierdj.fr/wp-content/uploads/2023/12/19.18_VIOLENCES_OBSTRETICALES_synthese.pdf

UN ACTU-RECHERCHE SERA BIENTÔT DISPONIBLE EN LIGNE

Entretiens menés dans le cadre du projet sur le site de l'ISJPS - Institut des sciences juridique et philosophique de la Sorbonne :
<https://bit.ly/49Kdebv>

Arrêt sur recherche, le rendez-vous mensuel de l'IERDJ où la recherche rencontre le terrain. Un dialogue entre chercheurs et praticiens autour d'une question centrale issue d'un rapport de recherche de l'Institut.

Lire l'interview de **Sarah Albertin**, Responsable de recherche et de programme à l'Institut qui pilote ce nouveau format où "la recherche rencontre le terrain" : <https://gip-ierdj.fr/fr/actualites/lierdj-lance-les-arrets-sur-recherche-les-nouveaux-rendez-vous-mensuels-de-linstitut/>

Suivez-nous sur nos réseaux sociaux



gip-ierdj.fr